Personas pour Michelin:

Persona 1 : Maxime Leleu, salarié débutant

• Age: 25 ans

Poste : Assistant marketing

• Expérience : 2 ans

• Moyen de déplacement : Voiture personnelle

Persona 2 : Baptiste Mathius, salarié expérimenté

• Age: 39 ans

• Poste : Responsable commercial

• Expérience : 10 ans

• Moyen de déplacement : Transport en commun

Persona 3 : Jérémy Devaux, salarié senior

• Age: 55 ans

• Poste : Directeur des ventes

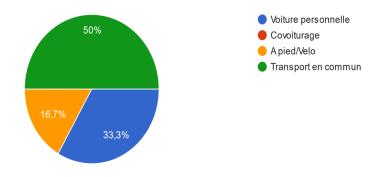
• Expérience : 30 ans

• Moyen de déplacement : Voiture personnelle

Le questionnaire est disponible en PDF dans le dossier.

On peut voir sur ce graphique qu'un tiers des 6 employés prend la voiture pour se rendre au travail dont nos 2 personas ayant une voiture personnelle.

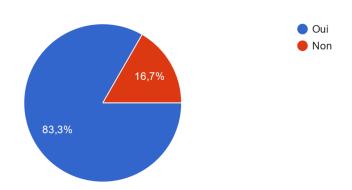
Avec quel moyen de transport vous rendez-vous au travail ? 6 réponses



Sur ce graphique nous pouvons voir que l'intérêt des employés pour une plateforme de covoiturage entre salariés est très élevé :

Aimeriez-vous que Michelin mette en place une plateforme/application pour gérer le covoiturage entre salariés ?

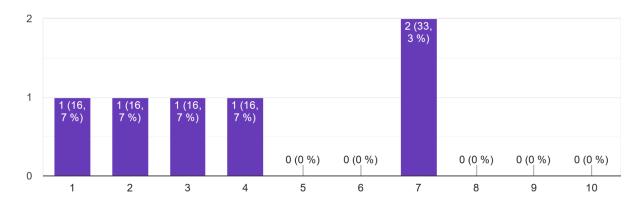
6 réponses



Nous pouvons notamment voir que nos employés pourraient être poussé à covoiturer à cause du coût du déplacement principalement, en sachant que l'environnement et que les avantages offerts par Michelin importe pour certains :

Nous voyons ici cependant que le covoiturage n'intéresse vraiment qu'un tiers de l'échantillon analysé.

A quel point envisageriez-vous de pratiquer le covoiturage en entreprise ? 6 réponses



Avec toutes ces données, nous pouvons en déduire que le covoiturage en entreprise peut être une belle alternative pour le futur. Nous voyons également que même si nos salariés ne sont pas emballés par le covoiturage en premier temps, une majorité est intéressé par une application de covoiturage en entreprise; probablement pour avoir une alternative en cas de problème avec leurs transports habituels.

Nous voyons clairement que les coûts de transports sont une préoccupation pour nos employés ce qui nous conforte dans l'idée qu'une mise en place d'une plateforme de covoiturage peut être une réussite sur le plan environnemental dans notre démarche RSE et sur le plan économique pour nos employés.